

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : BERARDO Monique

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 22 MARS 2016

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 22 mars 2016.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le compte administratif 2015 « communal » se présentent comme suit :

En section fonctionnement :	- Dépenses :	488 350,23 €
	- Recettes :	672 477,95 €
En section investissement :	- Dépenses :	408 570,20 €
	- Recettes :	322 148,17 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR LE TRESORIER PRINCIPAL DE SAINT-CHAMOND

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 :

En section fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 582 833 €. En section investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 1 054 283 €, compte tenu des crédits de report.

Groupama : Approbation convention d'honoraires et mandatement d'un cabinet d'avocats

Suite à un litige concernant l'effondrement d'un mur de soutènement aux Hermeaux, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la convention d'honoraires avec protection juridique entre la commune et la SELAR LEXFACE, cabinet d'avocats mandaté par la compagnie d'assurance Groupama.

Régie de recettes : Extension

Il est décidé de procéder à l'extension de la régie actuelle permettant d'inclure des recettes destinées au CCAS.

Motion pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la guerre 14-18

Le conseil municipal, à l'unanimité, soutient la demande des associations organisatrices du rassemblement pacifiste et républicain d'Ambierle, qui vise à la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la guerre 14-18.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- donne lecture d'un courrier des élèves de l'école publique concernant l'achat de ballons.
- informe de la manifestation avec ASSE Cœur Vert le jeudi 14 avril.
- informe qu'un groupe d'étudiantes travaille avec le PNRP sur l'urbanisme à St Just. Une réunion publique est prévue le mardi 3 mai à 18h au P'tit St Just.
- fixe la prochaine réunion du conseil municipal le mardi 24 mai à 20h00.